26/05/2020

3 Ιουνίου οι πιστοί στις Εκκλησίες της Γαλλίας

Οικουμενικό Πατριαρχείο / Μητροπόλεις Οικουμενικού Θρόνου



Σύμφωνα με την απόφαση της Γαλλικής Κυβέρνησης και την ανακοίνωση της Ιεράς Μητρόπολης Γαλλίας οι πιστοί θα μπορούν να επιστρέψουν στους Ιερούς Ναούς για να συμμετέχουν στη Θεία Λειτουργία από την Τετάρτη 3 Ιουνίου 2020.

Δείτε την ανακοίνωση στα γαλλικά:

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Recommandations générales en matière de la lutte contre la pandémie de SARS-COV-2 lors des cérémonies cultuelles

Comme tout rassemblement humain, les cérémonies cultuelles peuvent être l'occasion de contaminations par le virus du SARS-COV-2.

Comme l'a relevé le Conseil d'Etat dans son ordonnance en date du 18 mai 2020, **les cérémonies de culte constituent des rassemblements ou des réunions susceptibles d'exposer leurs participants à un risque de contamination, lequel est d'autant plus élevé qu'elles ont lieu dans un espace clos, de taille restreinte, pendant une durée importante, avec un grand nombre de personnes, qu'elles s'accompagnent de prières récitées à haute voix ou de chants, de gestes rituels impliquant des contacts, de déplacements, ou encore d'échanges entre les participants, y compris en marge des cérémonies elles-mêmes.**

Dès lors, il apparait nécessaire que la reprise des cérémonies de culte intervienne dans des conditions de sécurité sanitaire strictes.

Dans le cadre des règlementations qui leur sont applicables, les cérémonies cultuelles sont organisées, sous la responsabilité des organisateurs, en veillant à l'application des mesures de prévention qui sont présentées ci-après.

Ces préconisations sont issues des propositions faites par des représentants cultuels et ont fait l'objet d'une concertation avec les représentants de six des principaux cultes présents en France, membres de la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) : Assemblée des évêques orthodoxes de France, Conférence des évêques de France, Conseil français du culte musulman, Consistoire central israélite de France, Fédération protestante de France, Union bouddhiste de France.

La réalité épidémiologique justifie la plus grande prudence dans la reprise des cérémonies religieuses, les premiers échanges organisés par les pouvoirs publics plaidaient pour une reprise début juin. En tout état de cause, les responsables cultuels demeurent libres dans le choix et les modalités de reprises des cérémonies.

Si la dynamique épidémique le justifiait les pouvoirs publics reprendraient toute mesure de restriction nécessaire et proportionnée.